

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC443

présenté par

Mme Victory, M. Juanico, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Tolmont, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et M. Vallaud

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le texte propose de supprimer les Espé et de les transformer en « instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ». Ce changement de dénomination n'est pas anodin et renvoie à un jugement négatif sur ce qui a été fait pendant 5 ans. Une nouvelle fois l'exécutif supprime un outil sans avoir procédé à son évaluation et ce alors même que nous attendons un rapport intitulé « Former au XXI^e siècle » dont le Ministre a retardé la publication.

Pourtant sur le terrain c'est bien un travail important qui a été réalisé pour transformer en profondeur les formations. Alors que les Espé commençaient à peine à être reconnus, ils sont abandonnés sans aucune forme d'évaluation préalable.

C'est pourquoi le groupe Socialistes et apparentés propose de supprimer ces dispositions et demande au gouvernement de procéder à une évaluation sérieuse des Espé actuels.